

11 mai 2007

Courrier Laval, Nathalie Villeneuve

## **Convoitées par le promoteurs**

**Les îles Locas, Saint-Joseph et aux Vaches sont toutes convoitées par les promoteurs immobiliers. La lutte pour les préserver du développement ne date pas d'hier.**

«Ça fait 20 ans qu'on travaille à créer un parc-nature», résume Jean Lauzon, directeur de l'organisme Éco-Nature, qui gère le Parc de la Rivière-des-Mille-Îles. Le bilan de toutes ces années: une quarantaine d'îles préservées, plus des portions de berge, ici et là. «Quand on est arrivés, il y avait plus ou moins 65% des rives urbanisées. On a fait la moitié du chemin, avec 400 hectares protégés [statuts de protection variables]. On a fait la moitié du chemin!»

Dans le cas de l'île Locas, Éco-Nature se bat depuis les débuts de son existence contre les projets de développement. Des tours de 12 étages y ont déjà été projetées. «Île à vendre», annonce actuellement son propriétaire, Gaétan Mathieu, sur un site Internet qui vante les vertus du site pour les acheteurs potentiels.

L'île aux Vaches, la plus vierge des trois, sans pont qui la relie à la terre ferme, est encore en grande partie aux mains du propriétaire foncier Monit International. Quant à l'île Saint-Joseph, les projets «vont et viennent», explique Claude Talbot, président du Comité d'étude sur le développement de l'île Saint-Joseph, formé en 1993. Pour le moment, c'est le point mort, nous confirme-t-on à l'hôtel de Ville.

Le dernier projet à avoir été ébruité l'a été après l'acquisition de l'île, au coût de 3 M\$, par une société à numéro appartenant à Luigi Liberatore. «On est en état de vigilance», dit M. Talbot. Messieurs Lauzon et Talbot s'entendent pour dire que davantage de développement dans le Parc de la Rivière-des-Mille-Îles mettrait en péril les habitats des espèces fauniques et floristiques et l'accès public aux berges. «Ce qui reste doit être protégé», conclut Jean Lauzon.

<http://www.courrierlaval.com/article-103871-Convoitees-par-les-promoteurs.html>